



LA FRANCE ET LE VOLONTARIAT INTERNATIONAL D'ÉCHANGE ET DE SOLIDARITÉ

FICHE REPÈRES



Chaque année, on estime que 20 000 Français s'engagent dans des actions de développement et de solidarité partout dans le monde, sur des périodes variant de quelques semaines à plusieurs années.

La France encourage l'engagement citoyen et solidaire, valeur forte de la République, qui favorise la mobilité internationale des jeunes et contribue à l'éducation au développement.

**17 MILLIONS
D'EUROS**

C'est l'enveloppe dédiée chaque année par le MAEDI pour encadrer et soutenir les volontariats internationaux d'échange et de solidarité.

UN AGRÉMENT POUR L'ENVOI DE VSI

L'agrément délivré par le MAEDI permet aux associations de mobiliser des volontaires à l'étranger dans la coopération au développement et l'action humanitaire, et de recevoir pour cela des aides financières. Pour les volontaires, l'agrément de l'association d'envoi permet d'avoir un statut juridique protecteur (couverture sociale, indemnité, congés...) et d'offrir des garanties de qualité sur le déroulement des missions (préparation au départ, accompagnement...). Près de 2 000 VSI sont mobilisés chaque année par les 30 associations agréées dans plus d'une centaine de pays sur des thèmes variés : développement durable, éducation et formation professionnelle, agriculture et sécurité alimentaire, promotion de la francophonie...

De quoi s'agit-il ?

Le volontariat international d'échange et de solidarité est mis en œuvre par des associations partenaires et recouvre une grande diversité de réalités qui permet à chacun d'être volontaire selon son profil :

- **le volontariat d'initiation et d'échange** concerne les jeunes qui s'engagent pour la première fois dans la solidarité internationale pour une courte durée, notamment via les chantiers de solidarité.
- **le volontariat d'échange et de compétences** regroupe les personnes en activité ou à la retraite qui se mobilisent pour des missions d'expertise sur des périodes relativement courtes : congés solidaires, volontariat senior...
- **le volontariat de solidarité internationale (VSI)** permet de s'engager sur une période longue pour une mission dans le domaine de la coopération au développement et de l'aide humanitaire.

Les axes d'intervention de la France

L'appui au volontariat constitue un élément important de la coopération du ministère des Affaires étrangères et du Développement international (MAEDI) avec la société civile. Cet appui repose sur une approche partenariale originale associant les pouvoirs publics et les associations au service du développement, de la lutte contre la pauvreté et les inégalités, et du renforcement des sociétés civiles dans les pays partenaires.

L'État et une quarantaine d'associations ont signé en 2009 la charte commune du volontariat international d'échange et de solidarité. C'est la base sur laquelle se construit la relation entre le MAEDI et les associations de volontariat.

Le MAEDI ne finance pas directement les missions des volontaires, mais soutient plusieurs dispositifs de volontariat :

- **VSI** : subvention aux associations d'envoi pour la prise en charge de la formation au départ des volontaires, leur couverture sociale, le suivi et l'accompagnement, des aides pour la réinstallation au retour de mission...
- **chantiers de jeunes** : subvention aux projets proposés par les associations avec leurs partenaires du Sud ;
- **volontaires seniors** : subvention aux associations d'envoi.

Les acteurs du volontariat

Le MAEDI apporte un soutien financier et opérationnel aux plateformes et collectifs qui s'occupent des questions de volontariat à l'international. Chacun a des missions et des objectifs spécifiques, mais leurs actions sont complémentaires.

France Volontaires – Réseau des Espaces Volontariats

La plateforme France Volontaires a été créée en 2010 pour promouvoir et développer les différentes formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international. Elle mutualise des services

de sélection, de formation et d'encadrement des volontaires, de valorisation de leurs parcours et d'accompagnement à leur retour. L'association propose aussi des missions de volontariat sur le terrain.

Avec deux antennes à La Réunion et en Nouvelle-Calédonie, et un réseau d'Espaces Volontariats dans une vingtaine de pays, France Volontaires dispose d'une présence importante dans le monde. Ces Espaces Volontariats, lieux d'accueil et d'information, participent à la présence française sur le terrain. C'est une des spécificités et un des atouts du dispositif de volontariat français de solidarité internationale.

France Volontaires est un opérateur du MAEDI auquel il est lié par un contrat d'objectifs et de performance (COP), renouvelé en 2017.

Comité de liaison des ONG de volontariat (CLONG)

Créé en 1979, ce collectif associatif regroupe 15 des principales associations concernées par l'envoi de volontaires en mission de coopération au développement ou d'urgence humanitaire, au titre du VSI. Les membres du CLONG envoient environ 80% des VSI.

Le CLONG est un espace d'échange d'expériences et de pratiques sur les questions de volontariat de solidarité internationale, et de ressources humaines expatriées en général. Il est membre de Coordination SUD.

Fonds de coopération de la jeunesse et de l'éducation populaire (FONJEP)

Le FONJEP gère, pour le compte du MAEDI, plusieurs dispositifs :

- **le VSI** : versement des aides financières de l'État aux associations agréées pour la formation au départ, le suivi des missions, la protection sociale des volontaires et les aides au retour.

- **les chantiers de jeunes**, via les dispositifs Ville-Vie-Vacances/Solidarité internationale (VV/SI) et Jeunesse et solidarité internationale (JSI).

- **le soutien à l'éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale.**

Les prochains défis à relever : l'engagement citoyen international des jeunes

Le développement du service civique à l'international

Depuis la création du service civique en 2010, plus de 3000 volontaires se sont engagés dans plus de 90 pays à travers le monde.

Le MAEDI appuie l'Agence du service civique dans la promotion et le développement des missions de service civique à l'étranger. Il est membre du comité stratégique de l'Agence du service civique et apporte un soutien à des programmes mis en œuvre dans des pays particuliers ou par des acteurs spécifiques comme France Volontaires.

La mobilité des jeunes

Le développement de la mobilité internationale est un enjeu important pour la France. L'objectif est de diversifier et d'augmenter la mobilité européenne et internationale des jeunes.

La priorité porte notamment sur la mobilité des jeunes ayant le moins d'opportunité de départ afin de les accompagner vers l'autonomie et l'insertion professionnelle. Les possibilités offertes aux jeunes Français de s'ouvrir au monde dans une démarche d'engagement citoyen sont nombreuses et doivent être accessibles à tous.

À cet effet, le MAEDI a collaboré à la mise en place du portail Découvrir le monde.

17 MOIS

C'est la durée moyenne d'engagements en VSI. Par la mobilisation de profils qualifiés (près de 60% de niveau bac+5 acquis) sur des missions longues, le VSI constitue un apport significatif de compétences sur le terrain.

“ Il convient de sensibiliser tous les citoyens, dès leur plus jeune âge, aux enjeux de développement dans le cadre renouvelé de l'Agenda 2030 et des ODD, de valoriser l'engagement solidaire – notamment des jeunes – reconnu comme un levier essentiel d'un mieux vivre ensemble en France, en Europe et dans le monde. ”

Extrait du relevé de décisions du CICID du 30 novembre 2016.

60 %

C'est la proportion de missions en volontariat international d'échange et de solidarité pourvues par des jeunes de moins de 30 ans. Cela témoigne de l'engagement de la jeunesse en faveur du développement international.

ALLER PLUS LOIN

Le site du MAEDI

www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/societe-civile-et-volontariat/volontariats/

France Volontaires

www.france-volontaires.org/

Portail Découvrir le monde

www.decouvrirlemonde.jeunes.gouv.fr/

Agence du service civique

www.service-civique.gouv.fr/page/missions-a-l-international

© MAEDI 2017

Direction générale de la mondialisation, du développement et des partenariats

Délégation pour les relations avec la société civile et les partenariats

Réalisation : Direction de la communication et de la presse

Contact : secretariat.dgm-civ@diplomatie.gouv.fr

Crédit photo : campagne de reforestation du Mont Wuchecha, région d'Oromia, Éthiopie

© MAEDI/Frédéric de La Mure



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT
INTERNATIONAL

diplomatie.gouv.fr